

Rapport annuel de la performance du FEM 2007



Photo: Igor Castro da Silva Braga, Banque mondiale

Le Bureau de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) prépare chaque année un rapport annuel de la performance de l'institution pour rendre compte de certains des aspects des résultats

de projets, des mécanismes qui peuvent influencer sur ces résultats et des modalités de suivi et d'évaluation appliquées aux projets achevés. Le rapport vise à faire remonter l'information au Conseil, aux entités d'exécution et aux autres acteurs du FEM pour contribuer à l'amélioration des résultats des projets.

Comme les éditions précédentes, le rapport de l'exercice 2007 fournit des informations sur les résultats des projets du FEM, la pérennité de ses réalisations, les cofinancements, la qualité du suivi et de l'évaluation, et la qualité des rapports d'évaluation finale. (L'année financière du FEM s'échelonne du 1^{er} juillet au 30 juin.) Cette année, le Bureau de l'évaluation a également mis à l'essai une méthodologie pour vérifier les constatations des évaluations finales sur le terrain. Ce rapport annuel de la performance (RAP) évalue également dans quelle mesure les activités de renforcement des capacités des projets du FEM sont pertinentes, efficaces et efficientes, ainsi que les résultats et la pérennité des résultats de ces activités. En outre, le rapport 2007 examine les politiques et lignes directrices des institutions et entités du FEM en matière d'empreinte de carbone et, pour la toute première fois, présente une « grille de rendement » résumant la performance des entités et du Secrétariat du FEM selon divers paramètres dépistés par le Bureau de l'évaluation. La grille deviendra une caractéristique récurrente du RAP.

Les conclusions du rapport annuel de la performance du FEM s'appuient sur les sources d'information suivantes :

- Les constatations sur la matérialisation des cofinancements sont fondées sur un examen de 157 des 223 rapports d'évaluation finale des projets du FEM terminés qui fournissaient pareille information.
- Les constatations sur les activités de renforcement des capacités des projets du FEM reposent sur des études de cas détaillées de pays au Vietnam et aux Philippines et sur les 41 rapports d'évaluation finale présentés en 2007.
- Les constatations sur combien efficaces les entités de mise en oeuvre et d'exécution du FEM abordent les émissions de

gaz à effet de serre produites par les opérations internes sont basées sur une enquête de leurs politiques et initiatives.

Conclusions

Résultats

Le pourcentage de projets achevés affichant une cote de résultats dans la gamme satisfaisante est près de l'objectif de 75 %.convenue dans l'accord de reconstitution des ressources pour FEM-4 (2006–10). Parmi les 41 projets achevés que l'on a évalués, 73 % étaient cotés « assez satisfaisants » ou plus quant à l'atteinte de l'objectif et 59 % étaient cotés « assez probables » ou plus en matière de pérennité des résultats. Ces cotes de résultats sont inférieures à celles des projets évalués au cours des exercices 2005 et 2006, mais il n'est pas évident si cela constitue une tendance. La moitié des projets cotés assez satisfaisants ou plus à propos de leurs résultats étaient également assez probables ou plus en matière de pérennité.

Processus

La matérialisation des cofinancements signalée par les entités de mise en oeuvre était environ trois quatrièmes de ceux promis au moment de l'approbation des projets. Au cours de l'exercice 2007, US \$ 1,90 (73 %) des US \$ 2,60 promis en cofinancements pour chaque dollar d'investissements approuvés du FEM se sont matérialisés, tandis que les mêmes chiffres pour les 157 projets pour lesquels le Bureau de l'évaluation dispose de données sur les cofinancements depuis l'exercice 2002 se situaient en moyenne à 92 %.. Étant donné que les projets varient grandement quant aux niveaux d'investissement du FEM, des cofinancements promis et des cofinancements matérialisés signalés, il est important de noter que quelques-uns des projets peuvent fausser les chiffres pour n'importe quelle année financière donnée.

Les résultats des activités de renforcement des capacités dans les projets achevés du FEM sont généralement positifs et parfois importants; cependant, bon nombre des gains ne durent pas. Une faiblesse sous-jacente fréquente dans le cadre des projets est la tendance à planifier et à offrir de la formation comme une solution « unitaire » en accordant peu de considération au contexte national ou régional. Les deux études de cas de pays portant sur les activités de renforcement des capacités et l'examen des évaluations

finales ont révélé que le renforcement des capacités au niveau systémique doit être réaliste; les objectifs trop ambitieux de modifier les politiques ou les lois, lorsqu'ils ne sont pas atteints, peuvent miner la mise en oeuvre des autres volets des projets. En outre, la consolidation des institutions exige des données de référence et des évaluations dans le but de déterminer comment les nouvelles capacités seront absorbées.

Suivi et évaluation

La qualité au début des modalités de suivi et d'évaluation est fortement associée à la qualité réelle de la surveillance durant la mise en oeuvre. Parmi les 33 projets offrant suffisamment de données pour permettre une évaluation, 20 (61 %) étaient cotés assez satisfaisants ou plus sur la qualité du suivi durant la mise en oeuvre. Une évaluation de la qualité des modalités de suivi et d'évaluation au début a révélé que 27 (68 %) étaient assez satisfaisants ou plus. Des 24 projets ainsi cotés, 18 (75 %) avaient des évaluations du suivi et de l'évaluation dans la même plage durant la mise en oeuvre, confirmant les constatations du RAP 2006 d'une forte association.

La qualité globale des rapports d'évaluation finale s'est grandement améliorée, mais une amélioration plus poussée est requise dans le signalement des données financières. Au cours de l'exercice 2007, 39 (95 %) des 41 rapports d'évaluation finale présentés étaient cotés assez satisfaisants ou plus en matière de qualité, conservant une tendance à l'amélioration depuis l'année financière 2004. Près de la moitié de ces rapports (44 %), toutefois, ne fournissaient pas de données adéquates sur le rendement financier, rendant difficile l'évaluation de l'incidence de la performance financière réelle sur les résultats des projets.

Empreinte des gaz à effet de serre

Les entités du FEM sont en bonne voie d'aborder les émissions de gaz à effet de serre découlant de leurs opérations internes; cependant, la plupart en sont à leurs balbutiements quant à l'élaboration et à l'adoption d'une vaste stratégie de gestion des gaz à effet de serre. Un examen du Bureau de l'évaluation a révélé que toutes les entités ont adopté des mesures à divers degrés. Les entités des Nations Unies s'affairent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'un objectif de changement climatique neutre à l'échelle de l'ONU. La Banque Européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque Interaméricaine de Développement et le Programme des Nations Unies pour le développement ont commencé à aborder la plupart des critères d'évaluation climatique que le Bureau a mis au point pour cet examen. Les banques ont plus accompli dans la lutte aux incidences climatiques de leurs opérations internes que les autres entités.

Registre des suivis de la gestion

L'ensemble des 41 décisions vérifiées du Conseil dans le registre des suivis de la gestion démontrent un niveau d'adoption moyen ou supérieur. Parmi les décisions plus anciennes du Conseil, 14 des 27 points montrent un progrès considérable dans le niveau d'adoption comparativement à l'an dernier. Le Bureau de l'évaluation s'est dit d'accord avec la gestion au sujet des cotes pour 21 (51 %) des 41 décisions, mais a attribué une évaluation inférieure à celle de la gestion à 19 d'entre elles. Cela reflète le fait que certaines des mesures adoptées ne représentent pas encore un niveau élevé de réalisation et que certaines propositions au Conseil demeurent en attente d'une approbation. Des progrès notables ont été constatés quant aux décisions du Conseil demandant une transparence accrue dans le processus d'approbation des projets du FEM grâce à un système d'information de gestion amélioré. Huit décisions du Conseil sur neuf ne démontrant aucune amélioration par rapport à l'an dernier portaient sur l'étude des avantages locaux et l'évaluation de la biosécurité.

Grille de rendement

Parmi les entités de mise en oeuvre, 87 % des projets de la Banque mondiale affichent des cotes satisfaisantes pour la réalisation des résultats, un niveau de loin supérieur à la cible de 75 % précisée dans le quatrième accord de reconstitution des ressources. Parmi les organismes, le Programme de Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement ont démontré une amélioration considérable dans la qualité des évaluations finales, tandis que celles de la Banque mondiale continuent d'être satisfaisantes.

Recommandation

Le Secrétariat du FEM, en collaboration avec les entités du FEM, devraient mener une enquête formelle et approfondie pour évaluer avec précision et en profondeur les efforts des entités du FEM en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le Bureau de l'évaluation du FEM est une entité indépendante qui rend compte directement au Conseil du FEM et a pour mandat d'évaluer les programmes et priorités des différents domaines d'intervention du FEM.

La version intégrale du document *GEF Annual Performance Report 2007* (Evaluation Report No. 40, 2008) a été placée à la rubrique Publications du site web du Bureau de l'évaluation (www.gefeo.org). Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter le Bureau de l'évaluation du FEM (gefevaluation@thegef.org).